



RACES LOCALES, PÂTURAGE & TERRITOIRES

ENQUÊTE

AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE :



SOMMAIRE

PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE	p.2
RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE	p.4
<ul style="list-style-type: none">• Les cheptels de races locales des répondants• Les caractéristiques des élevages répondants• L'alimentation des races locales des répondants• Les caractéristiques des prairies permanentes pâturées• L'avis des répondants sur le pâturage de prairies permanentes• Le pâturage dans le cadre d'une prestation de services (ou de services rendus)• Les moyens de participation des races locales à la vie et à la valorisation des territoires	
INFORMATIONS ESSENTIELLES ET CONCLUSIONS	p.15
RECU ET PERSPECTIVES	p.17

GLOSSAIRE

Dans le cadre de cette enquête, sont considérés les éléments de définition suivants :

Race locale :

Race majoritairement liée par ses origines, son lieu et son mode d'élevage, à un territoire donné.
(Code rural, article D-653-9).
Cette enquête s'intéresse principalement aux races locales à faibles effectifs.

Territoire :

Portion d'espace appropriée.
(Géoconfluences)

Pâturage :

Action de faire paître des animaux.
(Le Robert)

Prairies permanentes :

Surfaces fourragères composées d'une végétation herbacée spontanée maintenue pendant une longue durée.
(S. Plantureux, P. Carrère, E. Pottier)

PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHÉ

ÉLEVAGE DE RACES LOCALES & PÂTURAGE : QUELLE RÉALITÉ ? QUELLES POSSIBILITÉS ?

Les races domestiques locales, parmi lesquelles figurent de nombreux herbivores, sont connues pour être élevées dans des systèmes en plein air, on dit souvent qu'elles sont "élevées à l'herbe".

Mais de quelle "herbe" parle-t-on et quelle proportion de leur alimentation représente-elle ?

L'élevage de races locales est-il réellement le plus souvent caractérisé par un système "à l'herbe" ? Quelle relation entretient-il avec son territoire ?

Afin de cadrer cette étude, le choix a été fait de s'intéresser particulièrement au pâturage de prairies permanentes par les races locales.

La **notion de prairies permanentes** est connue et partagée par les agriculteurs, dans le cadre de la PAC. Son utilisation permet d'assurer une interprétation similaire et ainsi une cohérence des résultats. Elles prennent en compte ici à la fois les prairies naturelles et les prairies sorties de rotation de cultures depuis plus de cinq ans.

UNE ENQUÊTE :

SUR QUOI ?

LA PLACE DU **PÂTURAGE DE PRAIRIES PERMANENTES**
DANS L'**ALIMENTATION** DES RACES LOCALES
ET LA **VALORISATION DES TERRITOIRES** ASSOCIÉE

POURQUOI ? POUR QUI ?

POUR **VÉRIFIER L'ÉTAT DES RELATIONS**
QUI LIENT RACES LOCALES, PÂTURAGE ET TERRITOIRES
ET **LE PARTAGER AUX ÉLEVEURS.SES, PORTEURS.SES DE PROJET**
OU ENCORE AUX COLLECTIVITÉS ET ASSOCIATIONS POUR ÉTABLIR
UNE **BASE D'ÉCHANGES POUR LA CRÉATION DE NOUVEAUX PROJETS**

PAR QUI ?

LE CREGENE
CONSERVATOIRE DES **RESSOURCES GÉNÉTIQUES** DU CENTRE OUEST ATLANTIQUE

Le CREGENE est une **association** qui agit pour la **sauvegarde** et le **développement des races et variétés locales de Poitou-Charentes-Vendée**.

Véritable garant de notre patrimoine vivant local, il **fédère et accompagne 12 associations** de sauvegarde dans la mise en place et la réussite de leurs projets de conservation et développement grâce à un **appui scientifique et technique**.

SES MISSIONS :

- **Préserver** les races et variétés locales : les inventorier, les conserver d'une manière dynamique, les caractériser pour s'assurer de leur authenticité et développer leur utilisation.
- **Animer**, structurer et développer un réseau d'hommes et de femmes passionnés, amateurs et professionnels.
- **Promouvoir** et sensibiliser pour valoriser les actions du réseau et l'intérêt des races et variétés dans le tissu économique, écologique et sanitaire.



14 RACES ET VARIÉTÉS

12 ASSOCIATIONS DE SAUVEGARDE

5 DÉPARTEMENTS

1 RÉSEAU NATIONAL DES
CONSERVATOIRES RÉGIONAUX

CONTACT :

Mail : lecregene@gmail.com
Tel : 05.49.76.91.30



FORMAT :

le formulaire proposé était composé de **questions fermées et ouvertes**, les premières permettant d'obtenir des statistiques, les secondes favorisant l'expression des répondants sur la thématique étudiée.

Le format du questionnaire en ligne était **adapté à un premier recueil de données larges**, pour donner un **aperçu général** et faire émerger des **tendances**.

Il présente en revanche ses **limites pour obtenir un récit plus approfondi** des différentes expériences des répondants, Le déploiement d'une enquête de terrain et la mise en place d'entretiens permettrait d'enrichir les témoignages et données recueillis.

L'ÉCHANTILLON DE RÉPONDANTS :

→ 78 répondants à l'enquête et une pluralité de profils

Parmi les répondants :

- 49 élèvent uniquement des races locales fédérées au sein du CREGENE.
- 19 élèvent une ou des races locales fédérées au sein du CREGENE ainsi qu'une ou des races locales d'autres régions ou non fédérées au sein du réseau.
- 10 élèvent des races locales d'autres régions ou non fédérées au sein du CREGENE.

→ Des répondants largement situés dans la moitié ouest de la France.



Les répondants se situent majoritairement et logiquement dans le centre ouest atlantique.

Des personnes d'autres régions et élevant soit des races poitevines, soit d'autres races locales ont également participé.

DIFFUSION :

L'enquête a principalement été diffusée **dans les réseaux des associations fédérées au sein du CREGENE** mais aussi sur les **réseaux sociaux**.

Si en toute logique le réseau des races du centre ouest atlantique était plus susceptible d'y répondre, l'enquête se voulait **ouverte à toutes les races**, afin de sonder l'intérêt porté à ce sujet par les éleveurs de races locales de façon générale et

Dans la perspective d'approfondir cette étude en se focalisant sur les races du centre ouest atlantique, une sollicitation plus importante et spécifique des membres du réseau pourrait être menée. Dans la perspective d'obtenir plus de données sur une diversité de races locales et d'élevages, cette enquête pourrait être diffusée au sein des réseaux d'autres conservatoires régionaux.

→ Un échantillon varié pour une première réponse aux questions posées.

Les élevages **amateurs et professionnels** qui ont répondu à cette enquête ont pour **point commun les races locales** et présentent une **diversité d'échelle et de pratiques**.

Le **partage d'expérience** de cet échantillon varié permet d'apporter une première appréciation générale sur le sujet d'étude.

L'échantillon de répondants présente à la fois une **diversité des profils** et une **cohérence** qui ont permis d'obtenir une série de résultats exploitables et ainsi de **premières conclusions intéressantes**. En revanche, **les résultats obtenus ne peuvent être considérés comme exhaustifs** au regard du nombre de répondants.



RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

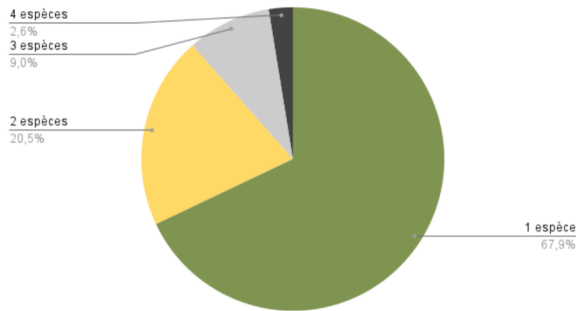
LES CHEPTELS DE RACES LOCALES DES RÉPONDANTS

DES CHEPTELS PRINCIPALEMENT MONO-ESPÈCE ET MAJORITAIREMENT CONSTITUÉS DE RACES D'HERBIVORES DU CENTRE OUEST ATLANTIQUE

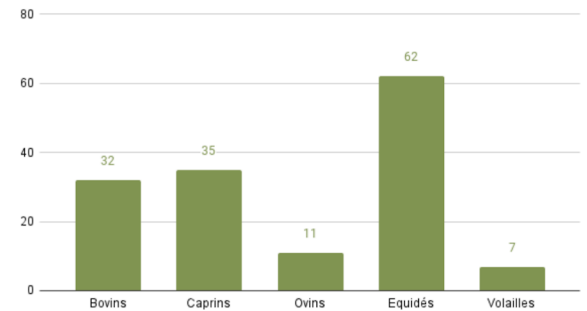
➔ Plus de 2/3 des répondants élèvent une seule espèce (dont éventuellement plusieurs races).

➔ Plus de 3/4 des répondants ont des équidés. Parmi eux, 63% élèvent d'autres espèces.

Nombre d'espèce(s) élevée(s)



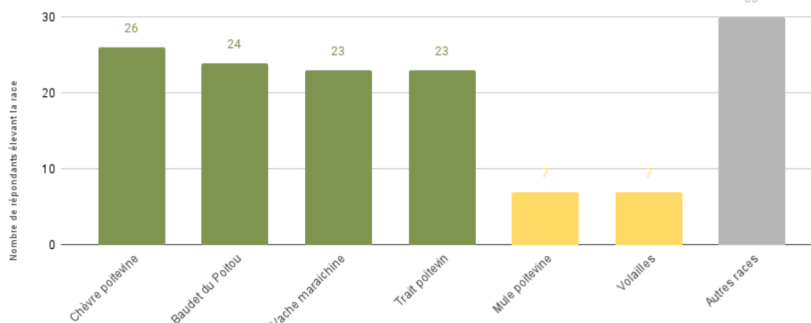
Espèces élevées par les répondants (occurrences)



Parmi les répondants élèvent une seule espèce : 43% ont des équidés, 28% des caprins, 25% des bovins. Les associations d'espèces les plus citées sont **bovins-équidés**, **bovins-caprins** et **bovin-caprins-équidés**. Au sein d'une même espèce, certains répondants élèvent plusieurs races.

➔ Les races de grands herbivores du centre ouest atlantique majoritairement représentées et de façon assez homogène parmi les races élevées par les répondants.

Races élevées par les répondants (occurrences)



Cette enquête a été principalement diffusée dans les réseaux des races fédérées au sein du CREGENE. Les races les plus citées sont donc **la Vache maraîchine**, **la Chèvre poitevine**, **le Trait poitevin** et **le Baudet du Poitou**. La mule poitevine et les volailles ont été citées dans une moindre mesure.

➔ De nombreuses autres races citées une à trois fois par les répondants. Les races bovines, ovines, caprines et équinnes sont présentes en proportions quasi-équivalentes.

Parmi elles, une large majorité de races locales à faibles effectifs, mais aussi deux races très présentes dans le paysage agricole.

VACHE VOSGIEUNNE VACHE JERSIAISE CHÈVRE DU ROVE CHÈVRE DE LORRAINE BREBIS SOLOGNOTES BREBIS BASCO-BÉRANAISE CHEVAL PERCHERON PONEY HAFLINGER
 VACHE BRETONNE PIE NOIR CHÈVRE DU MASSIF CENTRAL BREBIS D'OUËSSANT BREBIS CHARMOISE ANE GRAND NOIR DU BERRY
 VACHE BÉARNAISE VACHE NANTAISE CHÈVRE ALPINE CHÈVRE DES FOSSÉS BREBIS MOUEROUS BREBIS BRIGASQUE BREBIS DE BELLE-ÎLE BREBIS VENDÉENNE CHEVAL DE CAMARGUE CHEVAL DE MÉRENS
 VACHE FERRANDAISE VACHE PARTHENAISE BREBIS ANVRANCHINE BREBIS THÔNES & MARTHOD LAPIN BLANC DE HOTOT
 POULE NOIRE DE CHALLANS

➔ Des effectifs variables pour les herbivores du centre-ouest atlantique en fonction des élevages.

VACHE MARAÎCHINE

Moins de 10 animaux : 3
 Entre 10 et 60 animaux : 17
 Plus de 60 animaux : 3

TRAIT POITEVIN

Moins de 5 animaux : 16
 Entre 5 et 20 animaux : 7
 Plus de 20 animaux : 1

CHÈVRE POITEVINE

Moins de 5 animaux : 4
 Entre 5 et 19 animaux : 5
 Entre 20 et 80 animaux : 16

BAUDET DU POITOU

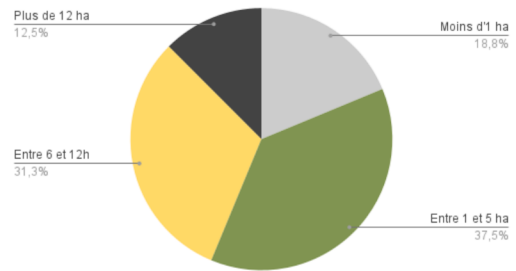
Moins de 5 animaux : 13
 Entre 5 et 15 animaux : 7
 Plus de 15 animaux : 3

LES CARATÉRISTIQUES DES ÉLEVAGES RÉPONDANTS

22% D'AMATEURS

➔ Plus de la moitié des amateurs répondants dédie une surface inférieure à 6 ha pour l'élevage de leurs races locales.

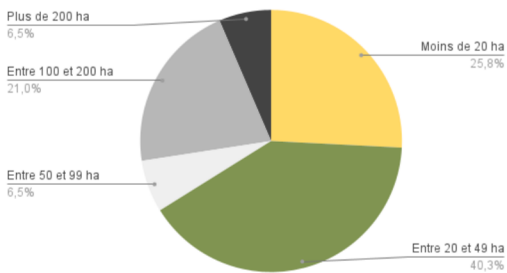
Particuliers : surface dédiée à l'élevage de races locales



78% DE PROFESSIONNELS

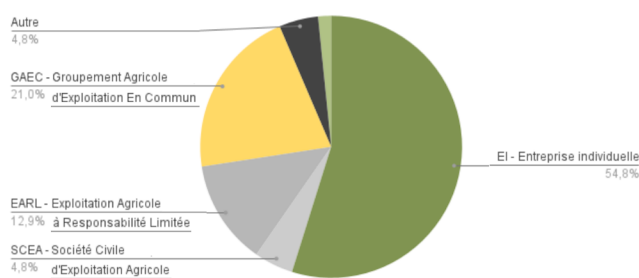
➔ 2/3 ont une SAU inférieure à 50 ha.

Professionnels : SAU



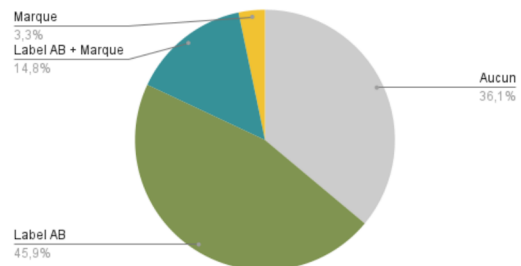
➔ Plus de la moitié sont organisés en EI et 20% en GAEC.

Professionnels : statuts

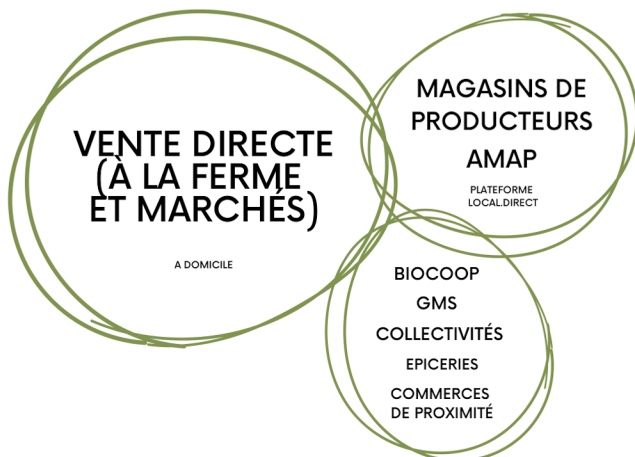


➔ Près de 2/3 ont un label et/ou une marque. 61% sont labellisés Agriculture Biologique.

Professionnels : labels et marques



➔ 72% commercialisent en circuits courts.



43 des 45 acteurs ayant répondu commercialiser en circuits courts font de la vente directe. Ainsi, **70% des élevages répondants, dans leur globalité, valorisent une partie de leur production en direct auprès du consommateur.**

Les magasins de producteurs et les AMAP constituent le second axe de commercialisation privilégié (10 et 9 occurrences). Les commerces classiques (Grandes et Moyennes Surfaces, Biocoop, épicerie, etc.) représentent un débouché pour 7 des répondants.

A noter : quatre élevages répondants valorisent leur production directement auprès des collectivités pour les cantines.

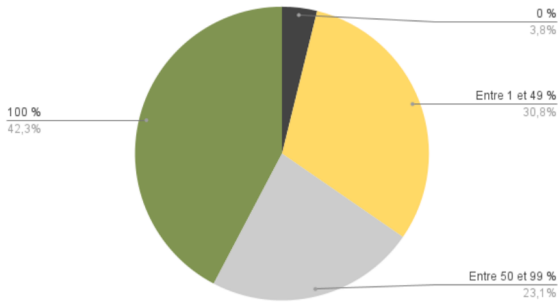
Lumière sur une initiative collective d'éleveurs de vaches maraîchines pour valoriser leur production auprès des collectivités : création d'une filière spécifique à leur race locale intitulée "Biodiversité Maraîchine".

L'ALIMENTATION DES CHEPTELS DE RACES LOCALES DES RÉPONDANTS

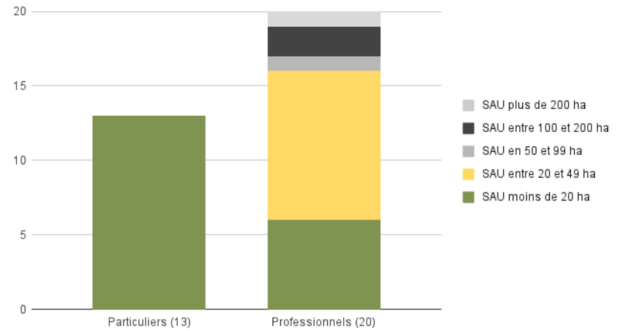
LES PRAIRIES PERMANENTES : INCONTOURNABLES

→ La quasi-totalité des répondants ont des prairies permanentes dans leur SAU (96%). 65% des répondants ont plus de la moitié de leur SAU en prairies permanentes, parmi eux 2/3 ont la totalité de leur SAU en prairies permanentes.

Part de la SAU en prairies permanentes



Profils des élevages ayant 100% de leur SAU en prairies permanentes



→ L'alimentation de 12% des élevages répondants repose uniquement sur les prairies permanentes (autant d'amateurs que de professionnels).

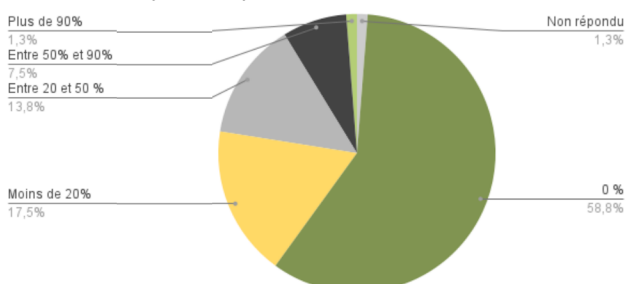


COMPLÉMENTS AUX PRAIRIES PERMANENTES :

PEU DE PRAIRIES TEMPORAIRES, D'AUTRES CULTURES FOURRAGÈRES ET L'ACHAT DE NOURRITURE PRIVILÉGIÉS

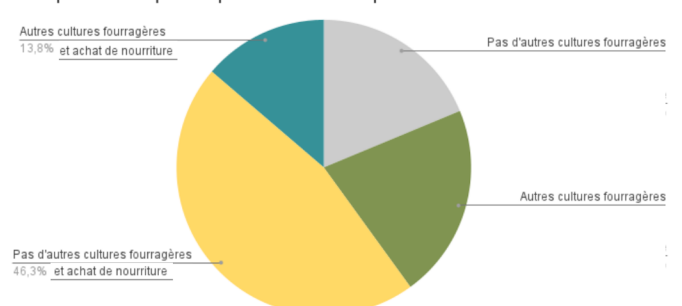
→ Plus de la moitié des répondants n'ont pas de prairies temporaires. Moins d'1/4 des répondants ont plus de 20% de prairies temporaires dans leur SAU.

Part de la SAU en prairies temporaires



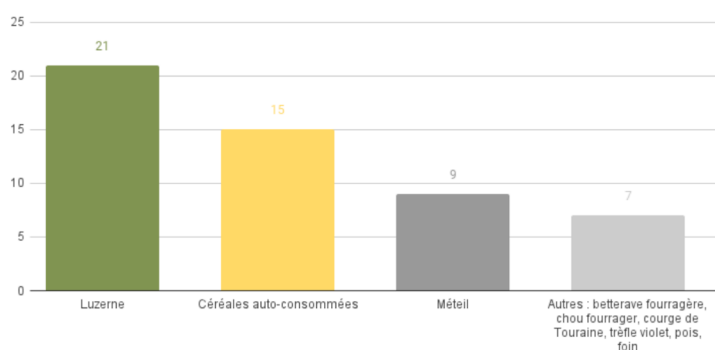
→ Plus de 80% des répondants complètent l'alimentation de leurs races locales par d'autres cultures fourragères ou des achats.

Complément aux prairies permanentes et temporaires



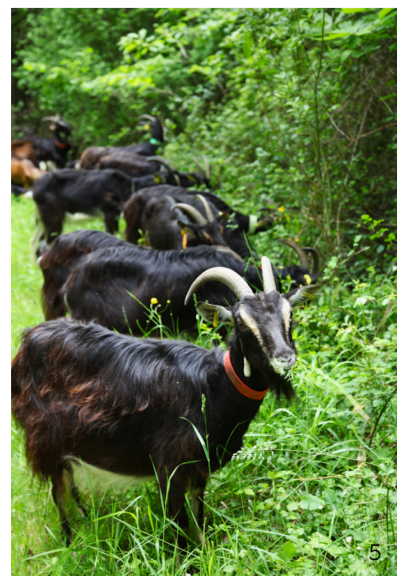
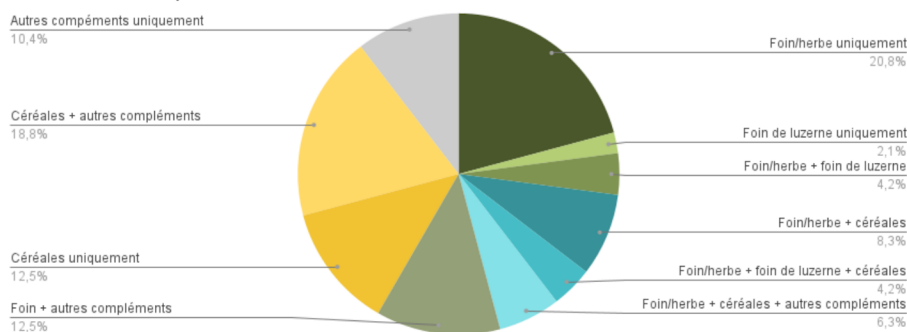
- ➔ Plus d'1/3 des répondants produisent d'autres cultures fourragères à destination de leurs races locales.
- La luzerne et les céréales sont les cultures privilégiées par les répondants.

Autres cultures fourragères produites à destination des cheptels de races locales



- ➔ 40% sont en autonomie fourragère.
- 60% des répondants achètent de la nourriture pour leurs races locales.
- ➔ Plus de la moitié des répondants qui se procurent de la nourriture pour leurs herbivores de races locales, achètent du foin.
- Plus d'1/4 n'achètent que du foin et/ou du foin de luzerne.
- Plus de la moitié achètent des céréales.

Nourriture achetée pour les herbivores de races locales



LE PÂTURAGE DE COUVERTS VÉGÉTAUX / INTER-CULTURES SE FAIT AU GRÉ DES OPPORTUNITÉS

- ➔ 20% des acteurs répondants valorisent des couverts végétaux/inter-cultures avec leurs races locales.

“ Couvert inter-rangs dans nos vignes constitué de féverole, pois, avoine, trèfle ”

“ Avoine, trèfle, vesce mis en place derrière du blé par un voisin céréalier ”

“ Repousses de céréales et moha à l'automne ”

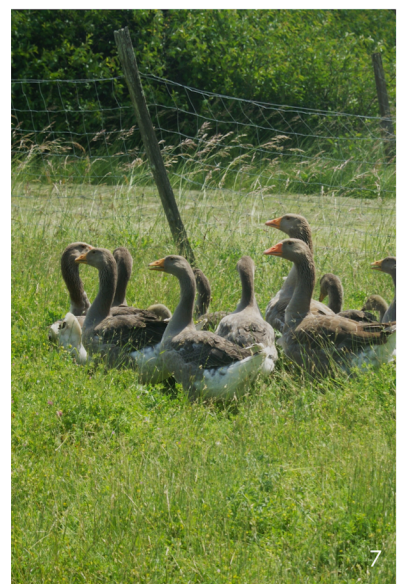
“ Champs d'orge après moisson ”

“ Luzerne en interculture des céréales de notre voisin qui fait de la bière ”

LES VOLAILLES DE RACES LOCALES PÂTURENT AUSSI

- ➔ 100% des volailles de races locales des répondants évoluent dans des prairies.

Les répondants élèvent principalement des poules de Marans, des oies poitevines, des lapin-chèvres et des poules Noire de Challans. Pour 4 des 7 répondants concernés, les prairies sont associées à des vergers ou des sous-bois. La plupart des éleveurs complètent l'alimentation de leur volailles par la production d'autres cultures fourragères ou par l'achat de nourriture.



LES CARACTÉRISTIQUES DES PRAIRIES PERMANENTES PÂTURÉES

Le niveau d'informations partagé par les différents répondants au sujet de leurs prairies permanentes est très variable. Cette partie s'attache à rendre compte des principaux éléments qui émergent des résultats.

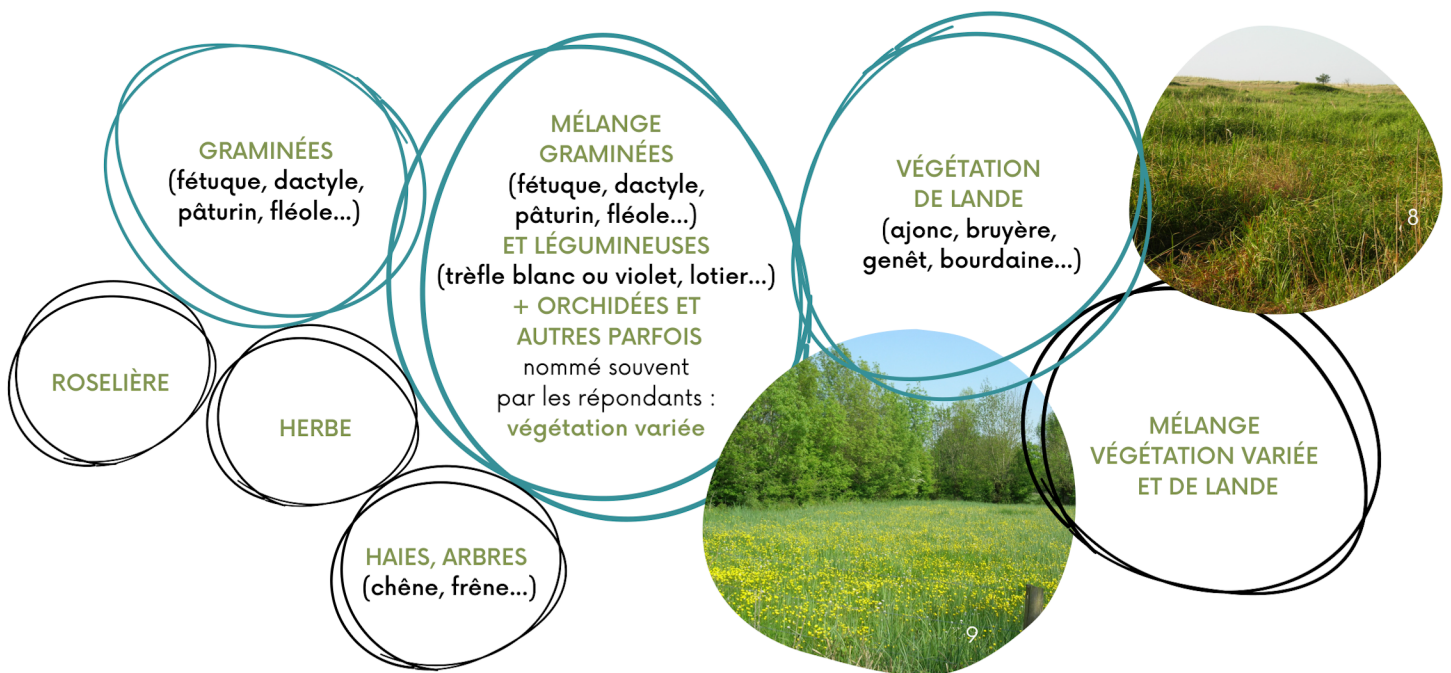
DES PRAIRIES À LA VÉGÉTATION SOUVENT DIVERSIFIÉE, SITUÉES DANS DES ENVIRONNEMENTS VARIÉS PARFOIS À FORT ENJEUX ÉCOLOGIQUE ET PAYSAGER.

→ Une diversité de milieux et paysages abritent les prairies permanentes des répondants. Le bocage, dans différents contextes, est un paysage cité par 1/3 des répondants.



Les paysages cités par les répondants évoquent parfois le relief, parfois un écosystème, un milieu, parfois la végétation... Ces approches diverses donnent un aperçu des différents environnements qui caractérisent les pâturages dans lesquels évoluent les races locales.

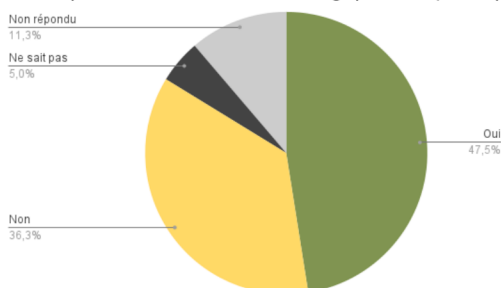
→ Différentes typologies de végétation dans les prairies permanentes des répondants. "Une végétation variée" ou encore "une flore diversifiée" sont régulièrement citées.



→ Près de la moitié des répondants ont des prairies permanentes situées dans des zonages particuliers. Près de 2/3 d'entre eux ont des prairies permanentes situées dans des zonages de protection de milieux/paysages.

Les zonages cités par les répondants ont des caractéristiques variables (de protection, de compensation...). Certaines prairies font partie de plusieurs zonages à la fois.

Prairies permanentes situées dans un zonage particulier (tout ou partie)



Zonages de protection de milieux

Natura 2000 : 18
Espace Naturel Sensible : 7
ZNIEFF : 2
Réserve naturelle : 2
Espaces remarquables Loi littoral : 1

Zonage de compensation

Mesures compensatoires communales : 1

Zonage de gestion / développement de territoire

Parc Naturel Régional : 20

Zonages de protection de paysages

Site classé/Grand site de France : 3

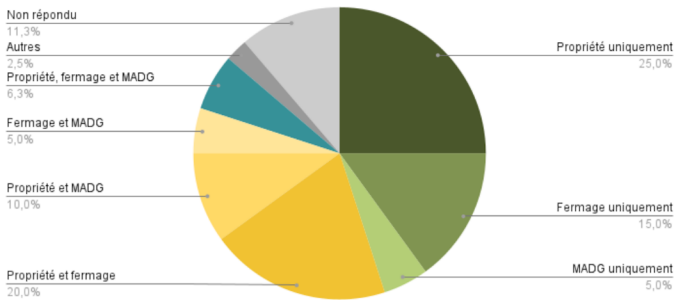
Zonage géographique

Tête de bassin versant : 1

ACCÈS AUX PRAIRIES PERMANENTES : LA PROPRIÉTÉ ET LES CONTRATS ENTRE PERSONNES PRIVÉES PRIVILÉGIÉS, DES COOPÉRATIONS AVEC D'AUTRES ACTEURS DU TERRITOIRE MISES EN PLACE

➔ **Propriété, fermage, mise à disposition gratuite (MADG) :**
l'accès aux prairies permanentes se fait tant en formule unique que composée.

Conditions d'accès aux prairies permanentes

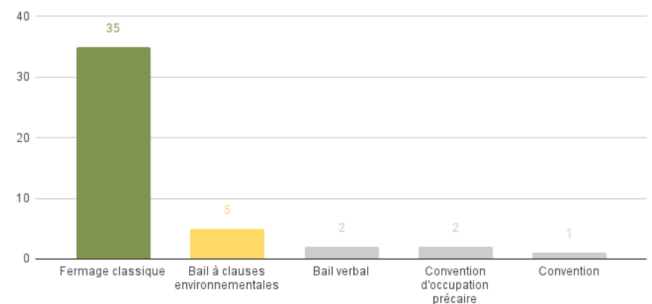


- 60% sont propriétaires d'au moins une partie de leurs prairies permanentes.
- 40% sont en fermage au moins pour une partie de leurs prairies permanentes.
- 26% bénéficient de la mise à disposition gratuite d'au moins une partie de leurs prairies permanentes.

- L'association de la propriété avec du fermage et/ou une mise à disposition gratuite est la situation la plus courante, puisqu'elle concerne 36% des répondants utilisant des prairies permanentes.
- 5% n'utilisent que la mise à disposition gratuite.

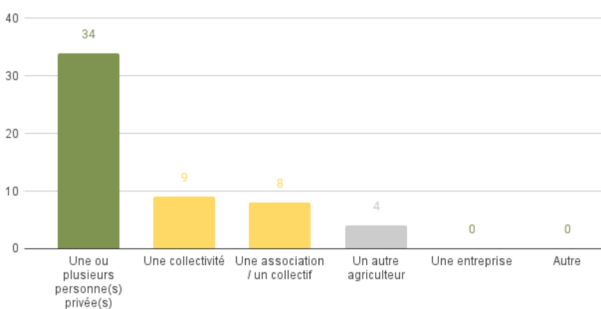
➔ **Des fermages principalement régis par des baux ruraux classiques.**
Des clauses environnementales pour plus de 10% des baux.

Fermage : types de contrats

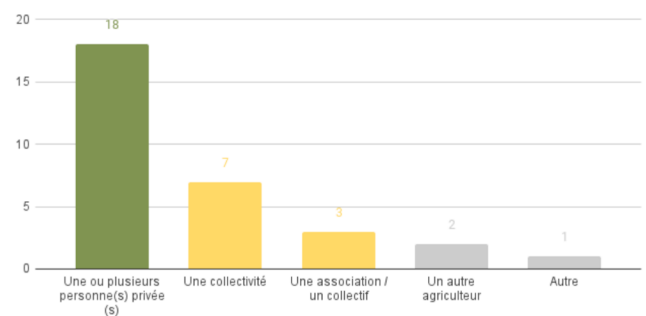


➔ **Les propriétaires des prairies permanentes en fermage et mises à disposition gratuitement sont principalement des personnes privées.**
Près d'un tiers des propriétaires dans les deux cas sont des collectivités ou des associations.

FERMAGE : PROPRIÉTAIRES



MISE À DISPOSITION GRATUITE : PROPRIÉTAIRES



Les **collectivités propriétaires** des prairies permanentes des répondants en **fermage** sont :

- Une commune ou une agglomération : 8
- Un département : 3
- Une communauté de communes ou d'agglomération : 1
- Le Ministère de l'Agriculture et l'INRAE : 1

Les **collectivités propriétaires** des prairies permanentes des répondants **mises à disposition gratuitement** sont :

- Une commune ou une agglomération : 4
- Un département : 3
- Une communauté de communes ou d'agglomération : 1

Les **associations propriétaires** des prairies permanentes des répondants en **fermage** sont :

- La LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) : 2
- Le Conservatoire du littoral : 2
- Un CEN (Conservatoire des Espaces Naturels) : 2
- Terre de Liens : 1
- Un GFA (Groupement Foncier Agricole) : 1

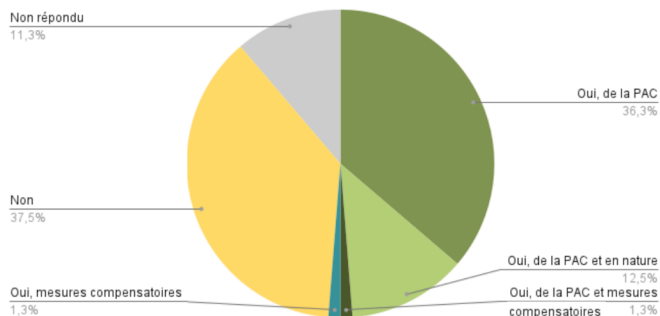
Les **associations propriétaires** des prairies permanentes des répondants **mises à disposition gratuitement** sont :

- Un CEN (Conservatoire des Espaces Naturels) : 2
- Un GFA (Groupement Foncier Agricole) : 1

L'UTILISATION DE PRAIRIES PERMANENTES SOUVENT SOUTENUE PAR DES AIDES POUR LES PROFESSIONNELS

➔ **Plus de la moitié des répondants ayant des prairies permanentes reçoivent des aides associées. Parmi eux, 99% reçoivent des aides de la PAC et plus de 20% bénéficient également d'aides en nature.**

Réception d'aides associées aux prairies permanentes



Les aides de la PAC reçues sont très majoritairement :

- les MAEC (Mesures Agro-Environnementales et Climatiques)
- l'ICHN (Indemnité Compensatoire de Handicap Naturel).

Les aides en nature correspondent principalement à la réalisation de clôtures mais aussi à l'aménagement de parcelles ou à la location d'un bâtiment d'une collectivité.

Deux acteurs bénéficient quant à eux de mesures compensatoires.



L'AVIS DES RÉPONDANTS SUR LE PÂTURAGE DE PRAIRIES PERMANENTES

➔ **Des terres délaissées par les autres productions agricoles donc disponibles pour l'élevage de races locales.**

“

Pas plantable en vigne, donc pas de concurrence avec les vignerons.

”

“

Pas d'inconvénients, ce sont des terres qui ne peuvent être utilisées à d'autres destinations agricoles.

”

➔ **Une balance avantages/inconvénients favorable aux prairies permanentes. Cinq atouts majeurs et trois contreparties d'après les répondants.**

Les différentes réponses des participants ont été organisées en sept catégories, en vert les avantages, en bleu les inconvénients. Les nombres qui accompagnent chaque groupe correspondent au nombre de répondants ayant cité un élément entrant dans cette catégorie. **Les avantages recensent un nombre d'occurrences nettement supérieur aux inconvénients.**

33

SOURCE
D'ALIMENTATION DIVERSIFIÉE

"Fourrage varié" "Diversité florale très appétente si pâturée au bon stade"
 "Flore diversifiée"
 "Prairie remède" "Alimentation locale et diversifiée"
 "Valeur sûre en diversité floristique" "Apports en essences médicinales"
 "Phytothérapie spontanée"
 "Nourriture naturelle à base de végétation typique du lieu géographique"

En tant qu'exploitant à titre secondaire, je n'ai de toute façon pas le temps ni les capacités de faire des cultures

21

ATOUT
ENVIRONNEMENTAL

"Entretien de zones humides" "Stockage carbone"
 "Valorisation d'espaces naturels existants et préservation de la biodiversité de ces milieux"
 "Ressources essentielles de vie sauvage" "Richesse de la vie du sol"
 "Poumon de verdure et fraîcheur"
 "Biodiversité plus riche" "Pas d'engrais chimiques"
 "Participe à la beauté des paysages"
 "Diversité floristique et donc expression d'un terroir"

PRATIQUES &
ÉCONOMIQUES

11

"Peu de mécanisation" "Peu de dépense de gasoil"
 "Pas besoin de semis, ni de pratiques culturales"
 "Seul moyen d'avoir des terres"
 "Pas de coût d'implantation, peu de fertilisation, végétation spontanée adaptée au milieu"



Page suivante, zoom sur l'intérêt porté par les répondants à la biodiversité sauvage.

Production moindre mais finalement les années passants : bon calcul économique au vu du coût bondissant de la mécanisation.

16

RUSTIQUES
& RÉSILIENTES

"Durabilité et rusticité du couvert"
 "Plus portantes" "Meilleure résilience face au piétinement"
 "Système de production adapté au milieu" "Résiliente face aux aléas climatiques"
 "Très flexibles"
 "Utilisation plus souple"



13

MOINS PRODUCTIVES
QUE LES PRAIRIES TEMPORAIRES

"Moins de rendements fourrager"
 "Rendements moyens et aléatoires"
 "Pas toujours productives" "Rendements moyens"
 "Production plus ou moins régulière"
 "Rendements plus faibles"



Des avis variables sur la sécheresse : certains constatent une importante résilience de leurs prairies face à cet aléa, d'autres expliquent devoir adapter leurs pratiques pour permettre à leurs prairies de supporter ce phénomène, certains déplorent quant à eux un fort endommagement de leurs prairies.

9

VALEUR NUTRITIONNELLE
VARIABLE

"Difficulté à estimer la valeur nutritive" "Certaines prairies se dégradent en qualité fourragères au fil des années"
 "Pas de contrôle direct sur la qualité nutritive, variabilité d'une parcelle (d'un jour) à l'autre"
 "Herbe peu riche" "Difficulté à être autonome en protéine, manque de légumineuses"

11

RESSOURCE ALIMENTAIRE
SÉCURISANTE

"Ressources essentielles de fourrages"
 "Une ressource alimentaire naturelle" "Assurent un stock"
 "Possibilité de réaliser du pâturage tournant dynamique"
 "Herbe renouvelée" "Ressource en nourriture à des périodes différentes que pour les prairies semées"
 "Souvent plus tardives, permet le pâturage en fin d'été"
 "Pâturables plus longtemps" "Permet d'être autonome en foin"
 "Autonomie alimentaire"
 "Gestion intéressante en pâturage, alternance fauche"

GESTION ATTENTIVE
& ENTRETIEN

4

"Éviter le sur-pâturage"
 "Morcellement" "Gestion des parcelles"
 "Conduite du pâturage très exigeante, pour ne pas dégrader la flore en place"
 "Entretien pour sélectionner des repousses de qualité"
 "Entretien des clôtures et des têtards"

ZOOM SUR L'INTÉRÊT PORTÉ PAR LES RÉPONDANTS À LA BIODIVERSITÉ SAUVAGE

→ 2/3 des répondants mettent en place des actions sur leur ferme en faveur de la biodiversité sauvage.

La taille de mots est proportionnelle au nombre d'occurrences.

UNE PLACE POUR L'ARBRE ET LES COUVERTS

Plantation/ entretien de haies

Maintien de bosquets, bois

Maintien des arbres de haut jet

Maintien de corridors, d'une trame verte

Maintien de couverts (ronces, taillis)

Tas de branche, tas de bois

Agroforesterie

Élargissement des haies par les broussailles

Protection des roselières

Utilisation dans les haies d'espèces variées mellifères, fourragères, d'intérêt phytothérapeutiques



11

CRÉATION ET MAINTIEN D'HABITATS POUR LA FAUNE SAUVAGE

Création/préservation de mares

Création/"nettoyage"/conservation de pierrières et murets

Maintien d'arbres morts

Taille des haies à la saison appropriée

Création de clapiers naturels pour le lapin de garenne

Haie de benje avec le bois mort pour faire des clôtures

Mise en place de nichoirs et habitats pour oiseaux, chauve-souris, d'abris à insectes...

Entretien et protection de zones humides

Reconnaissance d'interdiction de la chasse



12

STRATÉGIES DANS LA GESTION DES PRAIRIES

Fauches tardives

Mise en place de zones non broyées et non fauchées le long des fossés et des cours d'eau

Pas de fauche précoce

Maintien des niveaux d'eau de l'automne au printemps

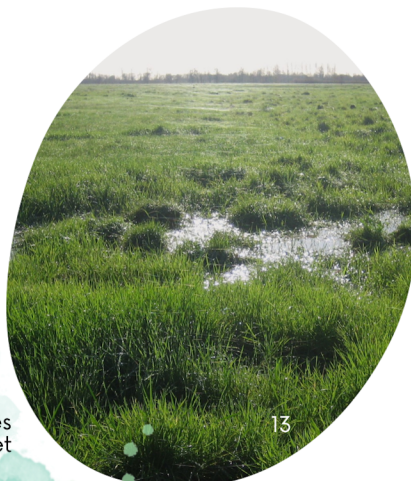
Alternance fauche et pâturage

Rotation avec d'autres herbivores pour conserver l'équilibre de la prairie

Mise en défens temporaire ou permanentes de certaines zones

Rotation avec longs temps de repos sur les parcelles

Inondation volontaire des prairies en hiver et au printemps



13

UNE ATTENTION PORTÉE AUX SOLS

Paillage des sols en souffrance

Pas de labour, pas de labour profond

Pas d'intrants

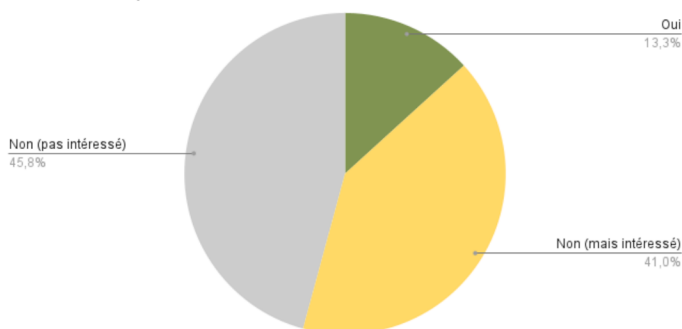
SENSIBILISATION À LA BIODIVERSITÉ SAUVAGE

Actions de sensibilisation, animations d'Éducation à l'Environnement

LE PÂTURAGE DANS LE CADRE D'UNE PRESTATION DE SERVICES (OU DE SERVICES RENDUS)

➔ Plus de la moitié des répondants sont intéressés par la prestation de services.
À ce jour, seul un quart d'entre eux en font.

Réalisation de prestation de services



- Parmi les 34 acteurs intéressés qui ne font pas de prestations de services actuellement, 9 **ne connaissent pas les possibilités** et 25 **n'ont pas encore eu d'opportunité**.
- Parmi les 38 acteurs qui ne sont pas intéressés, 5 ont déjà été sollicités.

Les deux typologies de prestations de services principalement réalisées sont l'**éco-pâturage** et la **pension d'équidés**. 3 acteurs font de l'éco-pâturage, 4 acteurs proposent la pension d'équidés et 3 acteurs pratiquent les deux. La pension de génisses et la prestation d'éta lonnier ont également été citées.

PARTAGES D'EXPÉRIENCE D'ÉCO-PÂTURAGE

L'éco-pâturage est entendu ici comme une démarche dont l'intention première est l'entretien d'espaces verts urbains ou domestiques (CRAPAL).

Eco-pâturage de mes chèvres dans les fossés de la rue, mais aussi entretien de parcelle communale en cours d'enrichissement.

J'aide les voisins à défricher et entretenir leurs prairies. J'entretiens les chemins communaux. Par contre, je ne me fais pas encore rémunérer. En échange, mes chèvres accèdent à une plus grande diversité de nourriture.

Prestation dans les marais.

Mise à disposition tarifée ou gratuite de mes animaux pour les communes et particuliers.

Majoritairement depuis 2022 et pour 5 ans sur des vieilles vignes laissées en friche depuis 15 ans. Pour un groupement de 2 viticulteurs qui veulent remettre en culture en mode doux. Les chèvres commencent l'entretien par pâturage et les propriétaires finiront en mécanique ou en manuel si possible et si besoin. On a aussi un contrat estival sur une parcelle de 3 ha en plantes aromatiques et médicinales, sur les surfaces non cultivées. Et un contrat de 1 an avec la communauté de communes sur 1 ha en sous-bois à entretenir avec caprins et asins. Enfin on a quelques petits contrats sur des terrains de moins de 0,5 ha chez des particuliers.

Mes chèvres pâturent les fossés et entretiennent d'anciens dépotoirs (du coup conflits avec les chasseurs).

Parmi les partages d'expérience ci-dessus, 4 entretiennent les espaces gratuitement (accès à une ressource alimentaire complémentaire et diversifiée) et deux réalisent de la prestation de services.

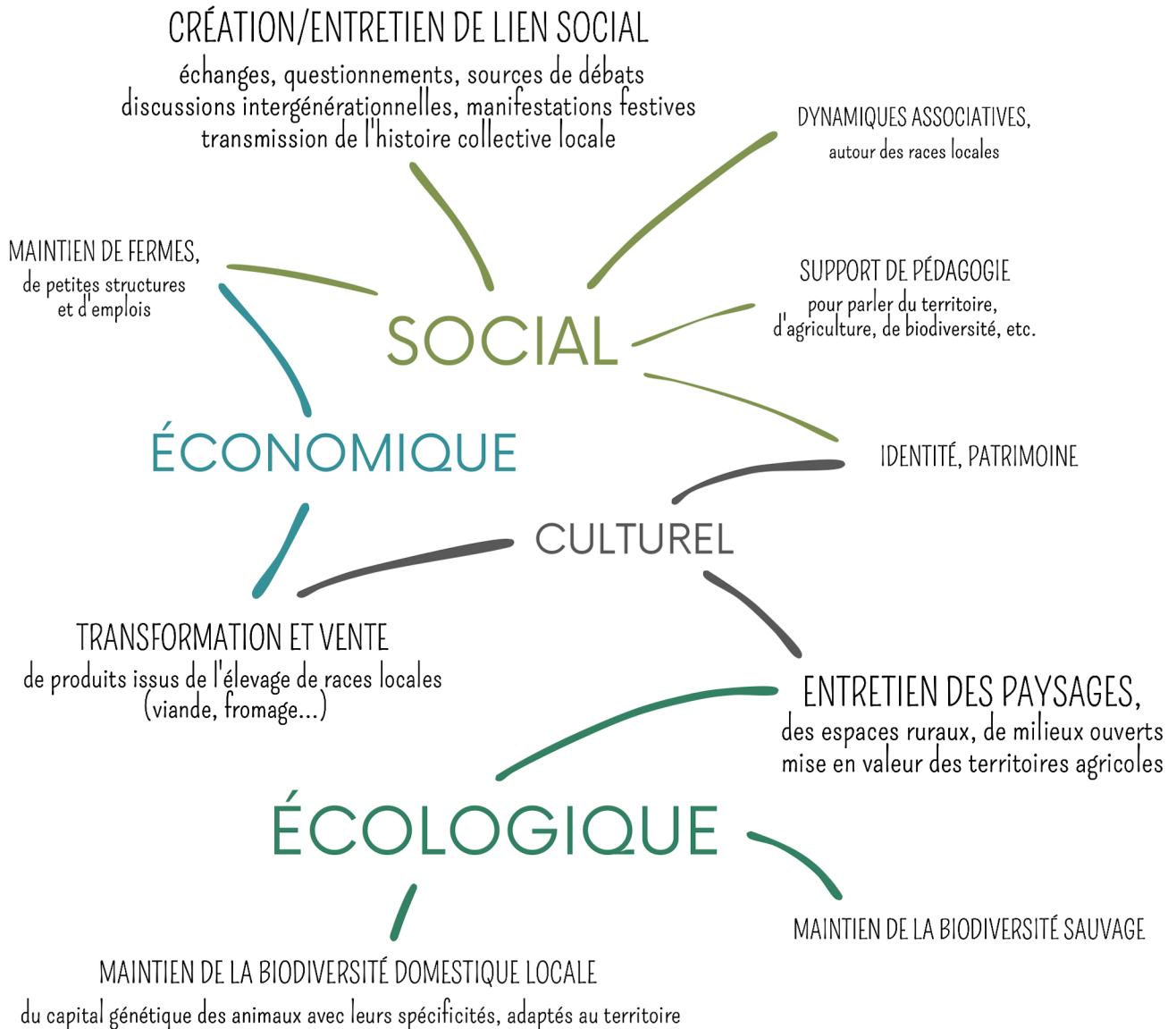
Les races locales utilisées par les répondants sont :

- des Chèvres poitevines, des Chèvres de Lorraine, des Chèvres du Massif Central
- des Baudets du Poitou, des Traits poitevins
- des Vaches maraîchines

En termes de surfaces pâturées, sur 6 répondants : **5 valorisent entre 1 et 8 ha** et **1 valorise 30 ha**.

LES MOYENS DE PARTICIPATION DES RACES LOCALES À LA VIE ET LA VALORISATION DES TERRITOIRES

LES RACES LOCALES PARTICIPENT À L'ENSEMBLE DES FACETTES DE LA VIE DES TERRITOIRES ET À LEUR VALORISATION DE MULTIPLES FAÇONS



INFORMATIONS ESSENTIELLES ET CONCLUSIONS

L'enquête menée interrogeait le sujet suivant :

QUELLE EST LA PLACE DU PÂTURAGE DE PRAIRIES PERMANENTES DANS L'ALIMENTATION DES CHEPTELS DE RACES LOCALES ET QUELLE VALORISATION DES TERRITOIRES EST ASSOCIÉE ?

Pour y répondre, plusieurs questions ont été étudiées au travers de cette enquête. Les éléments de synthèse proposés ci-après sont valables pour l'échantillon traité et doivent être considérés à ce titre :



QUI SONT LES ÉLEVEUSES ET ÉLEVEURS DE RACES LOCALES ET QU'ÉLÈVENT-ILS ?

- L'échantillon est composé à **22% d'amateurs** et à **78% de professionnels**.
- Plus des **deux tiers élèvent une seule espèce**, un tiers en élève plusieurs. Majoritairement des **herbivores du centre ouest atlantique** (Vache maraîchine, Chèvre poitevine, Trait poitevin et Baudet du Poitou).
Chez les professionnels, la **valorisation** des productions par des **labels** et/ou marques et la **commercialisation** en **circuits courts** sont **très présentes**.

QUE MANGENT LES RACES LOCALES ?

- La **très grande majorité** des animaux de races locales **pâturent des prairies permanentes**.
- **40%** des cheptels mangent une **alimentation provenant uniquement de leur ferme**, issues des prairies permanentes, des prairies temporaires ou d'autres cultures fourragères.
- **60%** des cheptels ont une alimentation principalement à base d'herbe/foin **complétée par des aliments extérieurs** à la ferme.



QUELLES SONT LES CARACTÉRISTIQUES DES PRAIRIES PERMANENTES PÂTURÉES ?

- Les prairies permanentes pâturées par les races locales sont **situées dans une diversité de milieux** et notamment dans des **paysages de bocage, de plaine ou de marais**.
- Elles sont principalement caractérisées par une **végétation dite variée** (mélange graminées-légumineuses) **ou de lande**.
- Un tiers des cheptels pâturent des prairies permanentes situées dans des **espaces à fort enjeux écologique et paysager**.



QUEL EST L'AVIS DES ÉLEVEURS.SES SUR LES PRAIRIES PERMANENTES ?

- Les prairies permanentes présentent une pluralité d'avantages car elles sont :
 - une source d'**alimentation diversifiée**
 - un **atout pour l'environnement**
 - **rustiques** et **résilientes**
 - **pratiques** et **économiques**
 - une **ressource** alimentaire **sécurisante**
- En contrepartie :
 - elles sont **moins productives** que les prairies temporaires
 - elles ont une **valeur nutritionnelle variable**
 - elles requièrent une **gestion attentive**
- Dans la mesure où ce sont des **espaces qui n'ont pas d'autres destinations agricoles**, leur utilisation n'entre pas en concurrence avec d'autres pratiques.



DE QUELLES FAÇONS LES RACES LOCALES PARTICIPENT-ELLES À LA VIE ET À LA VALORISATION DE LEUR TERRITOIRE ?

- Le pâturage des races locales a pour externalité positive l'**entretien des milieux** et des paysages.
- Les races locales **suscitent** le **dialogue** et les **rencontres**.
- La vente en circuits courts de produits issus des races locales **participe au maintien d'une économie** locale.



CONCLUSIONS

- Le pâturage de prairies permanentes est **largement présent dans l'alimentation des races locales**. Il constitue pour de nombreux cheptels la **principale source d'alimentation**. Il est un **ATOUT POUR LES SYSTÈMES D'ÉLEVAGE** car il contribue à l'**autonomie fourragère**, à la **sécurisation de l'alimentation des cheptels** et sa **diversification**.
- La valorisation des prairies permanentes par le pâturage des races locales représente **UN ATOUT POUR LE TERRITOIRES DANS LESQUELS ELLES ÉVOLUENT**. D'une part les races locales participent à l'**entretien de milieux et de paysages souvent délaissés** par l'agriculture et **parfois d'un intérêt environnemental important**. D'autre part elles sont **vectrices de lien social** et les productions issues des races locales participent à l'**identité** et à l'**économie des territoires**.

RECU ET PRESPECTIVES

L'enquête menée propose une première réponse à la question posée sur la place des prairies permanentes dans l'alimentation des races locales et la valorisation des territoires associée. La démarche présente ses limites et d'éventuels compléments à apporter ont été identifiés.

SI C'ÉTAIT À REFAIRE...

UNE QUESTION COMPLÉMENTAIRE À ENVISAGER POUR APPUYER LES RÉSULTATS

L'étude des résultats a mis en lumière la possibilité d'affiner et de renforcer l'un des résultats principaux grâce au recueil d'une information complémentaire.

→ Il s'agirait d'interroger les répondants sur la **part de leur SAU dédiée à l'élevage**.

En effet cela permettrait de **remettre en perspective la part de prairies permanentes au regard de cette surface** et non de la SAU totale.

Car le constat est fait que plusieurs répondants ont un modèle en polyculture-élevage : ils présentent donc une SAU importante liée à la production de leurs grandes cultures, actuellement prise en compte dans les calculs, mais qui fausse le pourcentage de prairies permanentes dans les surfaces dédiée à l'élevage de races locales.

→ Il est certain que si l'on prenait en compte le pourcentage de prairies permanentes sur la surface dédiée à l'élevage et non sur la SAU totale, **le taux de répondants au-dessus des 50% et même à 100% serait bien plus conséquent**.



ET SI ON ALLAIT PLUS LOIN ?

RECUEILLIR ET PARTAGER DES TÉMOIGNAGES INSPIRANTS

Les résultats de l'enquête menée propose une appréciation générale de la situation, elle donne à voir les relations que peuvent entretenir les races locales avec le pâturage et les territoires. Elle met également en lumière la diversité des profils et des expériences des répondants, sans pour autant pouvoir en rendre compte précisément.

→ A présent l'**étude plus approfondie** de certaines expériences compléterait la démarche.

→ Sous la forme d'un **recueil d'expériences, d'initiatives**, elle pourrait permettre à des éleveurs.ses installé.e.s, à des **porteurs.ses de projet** ou encore à des collectivités, de découvrir la diversité des systèmes et des opportunités, de **s'y identifier** ou de **s'en inspirer** et de **faire naître de nouveaux projets** qui associent races locales, pâturage et territoires.





Le CREGENE remercie l'ensemble des participants à cette enquête,
ainsi que ses partenaires financiers qui ont permis sa réalisation.

PUBLICATION 2023

CRÉDITS PHOTOS

1 - 2 - 4 - 7 - 8 - 9 - 10 - 14 - 16 - 17 - 18 - 19 - 20 - 21 - 22 - traits poitevins couverture : CREGENE
11 - 12 - 13 : Parc Naturel Régional du Marais poitevin
5 - 15 - chèvres poitevines couverture : ADDCP
3 - 6 - vaches maraîchines couverture : Eric Rousseaux